

Mail adressé à tous les Conseillers Communautaires de la CCB le 22 décembre 2023

Madame, Monsieur le Conseiller communautaire,

Joyeux Noël à toutes et à tous !

Nous sommes simplement des citoyens du Briançonnais réunis en association. Des citoyens attentifs, souhaitant une bonne marche démocratique de nos institutions. Sur le papier, cela donne des droits, mais ils ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre.

Par ailleurs, nous savons bien que votre tâche d'élu(e) n'est pas facile, les sujets sont multiples et souvent compliqués, et vous êtes amené(e) à vous prononcer sans toujours en connaître tous les tenants et aboutissants.

Cela dit, en cette fin d'année, notre Association, ESB, aimerait soulever avec vous, en forme de pamphlet, quelques points dont vous n'avez pas forcément connaissance, concernant **la DSP Assainissement**.

Saviez-vous que ... le rapport financier de SUEZ (« CARE 2022») présenté en juin dernier en CCSP est faux ? D'autres auparavant l'étaient déjà mais pas dans la même ampleur ... Ce rapport présente en effet un « **RÉSULTAT** » magiquement égal à **zéro** (!) alors qu'en réalité, selon les chiffres mêmes de SUEZ, il est positif de **591 768 euros** !

Pire encore, les CARE ignorent purement et simplement l'annulation (en application de l'Art.10 de l'avenant n°2) d'un crédit qui existait sur le Fonds de Renouvellements, alors que les dotations à ce fonds ont toujours été passées en charge. **SUEZ évite ainsi de comptabiliser plus de 2.200.000 euros (2 millions deux cent mille euros !!)** tondus en catimini sur le dos des usagers !

A noter que, poussé dans ses retranchements lors de la réunion, Fabre de Suez a fini par déclarer que le rapport financier (« CARE ») présenté chaque année « qui correspond en fait à une obligation réglementaire, n'a pas de valeur comptable et en tout cas n'a aucun impact sur l'évolution des prix. ». Nous avons été bien heureux de l'entendre, enfin, le dire, car nous le pensons et le disons depuis plus de douze ans ... !

Mais aussi ...

Vous qui avez le souci de l'Environnement ... :

Saviez-vous qu'il est arrivé que ..., pendant près d'une semaine, les **eaux sales** de La Grave et Villar d'Arène ont été envoyées directement et sans aucun traitement, à **la Manche** ... et pendant près d'une semaine (et peut-être, en réalité 2 ou 3 semaines, voire plus), les **eaux sales** du Clos du Vas ont été envoyées directement et sans aucun traitement, à **la Durance** ?

Saviez-vous que ..., courant août, des dizaines de **tonnes de boues d'épuration** accumulées dans la STEP de Névache ont été déversées dans la Clarée ?

Pour nous, l'enlèvement des boues avant qu'elles ne partent au torrent fait partie des responsabilités principales de l'opérateur : ... qu'en pensez-vous ?

Saviez-vous que ..., sur deux tests -seulement-, que nous avons fait effectuer par un laboratoire agréé, sur les rejets de la STEP de Briançon, les deux ont révélé une teneur en produits ammoniacés **non conforme** aux spécifications du contrat (une teneur supérieure au seuil maximum admis) ?

Ces constats résultent de quelques relevés seulement, que nous avons pu effectuer -et documenter-, et pas du tout d'une surveillance systématique : nos moyens ne nous permettent pas de multiplier ces opérations. En tout cas, les faits sont là, et alertent sur la réalité assez déplorable de la prestation de SUEZ !

*La CCB, quant à elle, nous a indiqué en CCSP qu'elle n'a réalisé en 2022 **aucun contrôle**, ni sur pièces ni sur place, de la DSP Assainissement. ... C'est son choix. Est-ce le vôtre ... ?*

Vous qui avez le souci des deniers publics et des charges que supportent les contribuables ... :

Saviez-vous que ..., depuis l'origine de la DSP, **les prix** imposés aux usagers ont augmenté mécaniquement près de deux fois plus vite que l'inflation ? ... et ça va continuer de plus belle !

Réponse de la CCB sur ce point : « C'est comme ça, c'est dans le contrat ... ».

Les usagers, à qui nous avons expliqué ce mécanisme, doivent-ils vous remercier ?

Saviez-vous que ... vous vous êtes fait « embobiner » lors du Conseil communautaire du 12 juillet dernier, lorsque vous avez été appelés à voter sur le rapport annuel de la DSP Assainissement présenté par SUEZ pour l'année 2022 ?

Comme il se doit réglementairement, il vous a été présenté un compte-rendu de la CCSPL qui s'était tenue quelques jours auparavant. En l'absence momentanée et opportune de M. Murgia (*sorti faire pipi ?*), ce compte-rendu a été présenté par M. Chiapponi dans les termes suivants (voyez la vidéo de la réunion du 12/07/23, à partir de la 59ème minute) : « *Nous avons présenté le rapport avec la SEERC, qui a fait l'objet de différentes discussions au niveau de la CCSPL mais ... euh ... sans gros problème* ». C'est tout ...

Ce « compte-rendu » a été muet sur le fait qu'entre autres, nous avons fait valoir en réunion que les comptes présentés par SUEZ étaient faux (voir ci-dessus) et que, pour cette raison et plusieurs autres, **nous avons rejeté le Rapport annuel de SUEZ.**

Nous avons demandé à un spécialiste de la langue française quel qualificatif pouvait s'appliquer à ce « compte-rendu » de M. Chiapponi. Sa réponse : « mensonger ».

Vous qui avez le souci de la démocratie locale, de la vérité et de la communication ... :

Saviez-vous que ..., depuis son arrivée aux manettes, le Président de la SPL-ESHD (M. Murgia) et le maire de Briançon (idem) ont fait en sorte que nous soyons écartés de leurs instances consultatives concernant l'Eau potable : respectivement un Comité des usagers – qui n'a jamais été créé-, et la CCSPL Eau.

Pourtant, nous participions antérieurement à ces instances, ou à celles qui les ont précédées. *Ces évictions se sont faites sans explication ni justification ... Cela vous convient-il ?*

Arrêtons-nous là ... Nous vous remercions d'avoir pris la peine de lire ce qui précède.

Comprenez bien que ce que nous disons ne sort pas d'un chapeau.

Nous nous tenons à votre disposition pour reprendre posément ces différents points, et d'autres que vous souhaiteriez soulever. Cela peut se faire en tête-à-tête, ou en groupe avec toutes les personnes que vous souhaiteriez y associer.

Vos agendas sont bien garnis : à vous de nous proposer les dates/lieux qui vous conviennent.

Pour nous contacter : contact@eausecoursbrianconnais.org Tél : 06 76 29 37 74.

Nous ne voudrions pas finir ce message sans vous adresser **tous nos vœux pour vous-même et pour notre Briançonnais pour cette nouvelle année 2024 !**

Bonne réflexion ...

et bien courtoisement à vous,

Pour le Conseil d'administration d'Eau-Secours-Briançonnais,
Yves MITTAINÉ, président ; Danièle LAVIN, secrétaire.

PS: Vous pourrez trouver beaucoup d'informations sur les sujets abordés par ce mail en allant sur notre site : www.eausecoursbrianconnais.org (notamment, rubrique « Actualités »)

- - - -